

Réf: Dossier 425507

## Avis de constitution

### SOCIETE « BYOMA »

Siège ABIDJAN ABOBO PLATEAU DOKUI, Lot 4, Ilot  
00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 09/04/2025 reçus par Me TANDIA Oumar,, et enregistrés au CEPICI le 24/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BYOMA »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- La vente de carburants et différents produits pétroliers;
- Le négoce;
- L'exploitation industrielle pour la filature, le tissage, la manutention (blanchiment, apprêt, teinture), l'impression de tissu;

Et pour la réalisation de l'objet social :

-La production agricole de coton, et création de logements d'habitation pour le personnel.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO PLATEAU DOKUI, Lot 4, Ilot 00

Dirigeant(s) M AHOUA EHILE BASILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03392 du 14/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43081/GTCA/RC/2025 du 14/07/2025

